

ALLOCATIONS FAMILIALES

Un geste de 1,2 million pour l'image

Famiwal verse 1,2 million € aux ménages privés d'allocations familiales le 8 février. On crée un précédent, prévient l'opposition.

● **Pascale SERRET**

Le couac lors du paiement des allocations familiales le 8 février dernier est venu en séance plénière du Parlement wallon, ce mercredi. Les députés de l'opposition Éliane Tillieux (PS) et Matthieu Daele (Écolo) interrogent la ministre, Alda Greoli. Qui est responsable, en fin de compte ? L'Inspection des Finances et le gouvernement wallon étaient-ils d'accord pour les 10 € de compensation à

verser à chacune des 120 000 familles, affiliées à la caisse publique wallonne Famiwal, qui ont reçu leurs allocations en retard ? « On verse un dédommagement quand il y a faute. Or, on ne sait pas encore où se situe la responsabilité. Vous créez un dangereux précédent », relève Éliane Tillieux.

Et puis, pourquoi la même somme pour tous ? C'est utile, mais trop peu pour les plus pauvres (30 000 familles en situation de précarité sur les 120 000), inutile pour les autres. « Soit 900 000 € dépensés pour redorer votre image, 900 000 € en chèque cadeau électoraliste », lâche Matthieu Daele. Et enfin, où va-t-on chercher ce budget de 1,2 million € au total ?

Ces familles « pour qui le 8, c'est le dernier jour du mois », Alda Greoli dit en avoir fait sa priorité dès qu'elle a appris que le paiement ne suivait pas chez Famiwal.

« Le lundi matin, à la première heure, ça devait être réglé. Et ça a été réglé le lundi matin à la première heure », dit-elle.

Une annonce prématurée ?

« Famiwal a demandé à pouvoir faire un geste à destination de ses affiliés. Parce qu'il s'agit de l'image de la caisse à l'égard de 33 % de la population », explique Alda Greoli. Ce « geste » qui pèse 1,2 million €, Famiwal va le financer grâce à ses propres réserves, confirme-t-elle. Pour ça, la caisse publique a besoin de l'aval de son comité de gestion, pas de celui de la ministre. Même si elle a souhaité ce genre d'initiative.

Mais le comité de gestion ne s'était pas encore réuni quand l'annonce a été faite. « Vous annoncez donc des décisions qui ne sont pas encore prises », en conclut Écolo. ■